

Naturalisation des étrangers en "première ligne" : Marlène Schiappa met la pression aux préfets UNE CIRCULAIRE D'EXCEPTION pour élargir l'application de l'article 21-19 du code civil ?

ACTUALITÉS

Covid-19: Marlène Schiappa veut une naturalisation « accélérée » pour les étrangers en « première ligne »



"Les dossiers d'accès à la nationalité des personnes ayant contribué activement, en première ligne, à la lutte contre la Covid-19, notamment les personnels de santé, pourront voir leur traitement accéléré et facilité", écrit la ministre chargée notamment des questions liées aux réfugiés et à l'intégration. L'Etat souhaite ainsi "reconnaître l'engagement des personnes qui ont pris une part active dans la lutte contre la Covid-19", précise le texte, en procédant à "un examen prioritaire et individualisé de ces dossiers".

UN SEUL ET MÊME CONSTAT :

Une GOUVERNANCE « HORS-SOL » et AUTOCRATE

Encore des promesses à l'emporte-pièce :

- ⇒ Sans prendre l'avis préalable des services préfectoraux impactés
- ⇒ Sans aucune concertation avec les représentants des personnels au-travers des instances nationales pour anticiper les impacts organisationnel et humain (on est toujours en fonctionnement limité avec des personnels sortis d'une période difficile et déroutante)
- ⇒ En ignorant totalement le fonctionnement des services de Naturalisation des préfectures et l'impossibilité technique de « trier » les dossiers numériques sur des critères d'emplois, d'activités etc...Aucune étude d'impact de faisabilité

ALORS COMMENT FAIRE ? UNE PROCHAINE CIRCULAIRE élargissant les cas de demandes de naturalisation pour « services exceptionnels rendus à la France » ? Avec rétro-activité ?

Les personnels devront-ils trier **MANUELLEMENT** les dossiers en cours de demande de naturalisation de ces nouveaux bénéficiaires ? En abandonnant le traitement des demandes « classiques » ? Et de faire face à une explosion des demandes de naturalisation « Covid » ?

**MERCI QUI ?
MERCI MME SCHIAPPA**

FO Préfectures demandera des comptes sur cette « gouvernance »
en Comité technique ministériel du 21 septembre prochain